

L'ivresse dans l'armée française pendant la Grande Guerre. Un mal pour un bien ?

Stéphane Le Bras

► **To cite this version:**

Stéphane Le Bras. L'ivresse dans l'armée française pendant la Grande Guerre. Un mal pour un bien ?. M. Lecoutre (dir.). L'ivresse entre le bien et le mal, de l'antiquité à nos jours, Peter Lang, p. 167-186, 2018. halshs-01956736v2

HAL Id: halshs-01956736

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01956736v2>

Submitted on 7 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ivresse dans l'armée française pendant la Grande guerre.

Un mal pour un bien ?

Stéphane Le Bras – Université Clermont-Auvergne, Clermont-Ferrand

Paru dans M. Lecoutre (dir.), *L'ivresse entre le bien et le mal : De l'Antiquité à nos jours*, Peter Lang, 2017

L'imprégnation de l'alcool dans l'espace combattant du soldat français n'est pas nouvelle. Déjà au début du XIXe siècle, les armées napoléoniennes sont, avec plus ou moins de régularité, approvisionnées en vin et en alcool¹. Plus tard, les archives prouvent que l'on retrouve également des livraisons pour les troupes engagées en Crimée, l'armée d'Indochine ou l'armée d'Afrique au Maghreb². Les distributions de vins et d'alcool aux troupes combattantes sont évoquées par certains témoins, principalement hors d'Europe³ et les illustrations mettent en lumière la présence de vin dans le rata au tournant du XXe siècle. Mais il ne s'agit pas de distribution régulière et, en l'espèce, la Grande Guerre marque une rupture fondamentale. En effet, dans un premier temps, l'Instruction militaire du 2 avril 1914 concernant l'alimentation en campagne instaure la distribution quotidienne de 25 cl de vin et de 6,25 cl d'alcool aux hommes bivouaqués. Puis, en octobre 1914, une décision du ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, étend cette mesure à l'ensemble des hommes mobilisés dans la zone des armées. C'est désormais près de 3 millions de soldats qu'il faut fournir en vin et alcool quotidiennement.

Éléments constitutifs d'un quotidien de guerre qui façonne les représentations autour du poilu, le vin et l'alcool consommés dans l'armée française entre 1914 et 1918 interrogent la distance qui existe entre la construction d'un imaginaire et la réalité des pratiques. Si cette interrogation a été en partie abordée par François Cochet quant aux notions de représentations et de pratiques autour de l'alcool⁴, tandis que Thierry Fillaut s'intéresse pour sa part à la lutte contre l'alcoolisme dans l'armée⁵, peu d'études explorent

¹ Meigner François-Xavier, *L'alimentation du soldat pendant la campagne de 1812*, Mémoire de Master sous la direction du Professeur Brice, Univ. de Paris-Est-Créteil, 2012.

² Voir par exemple les Archives départementales de l'Hérault (ADH désormais) : 2 R 562, Affaires militaires et organismes en temps de guerre, Intendance, Adjudication des fournitures de vin pour l'armée d'Afrique (1848-1850), achat direct aux viticulteurs du Midi (1909).

³ Baudens Lucien, « Souvenirs d'une mission médicale à l'armée d'orient », *Revue des deux mondes*, Tome septième, 15/02/1857, p. 892.

⁴ Cochet François, « 1914-1918 : l'alcool aux armées. Représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/2 n° 222, p. 19-32.

⁵ Fillaut Thierry, « La lutte contre l'alcoolisme dans l'armée pendant la Grande Guerre : principes, méthodes et résultats », dans Guignard Laurence, Guillemain Hervé et Tison Stéphane (dir.), *Expériences de la folie. Criminels, soldats, patients en psychiatrie (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, PUR, 2013, p. 141-152.

les mécanismes à l'origine de ces comportements et, surtout, leurs conséquences dans une armée française particulièrement attentive à son unité en temps de guerre⁶.

Notre propos a ainsi pour but de prolonger les travaux pionniers de F. Cochet et T. Fillaut en décryptant les ressorts qui construisent les comportements individuels et collectifs de consommation de vin et d'alcool dans l'armée française entre 1914 et 1918. Il s'agira de voir dans quelle mesure ils contribuent à renforcer un processus visant à éviter les résistances au sein des troupes en participant à la constitution de l'esprit de corps, fondamental dans l'idéal militaire (I) puis, au contraire, de mettre en lumière les éléments qui traduisent une remise en cause et une fragilisation de l'ordre guerrier (II).

« Boire un coup », ferment d'unité

Dans son ouvrage sur la camaraderie au front, Alexandre Lafon présente la consommation d'alcool dans les armées françaises comme un moment « de partage » qui « se retrouve dans tous les milieux au front »⁷. Certes, ces pratiques communes rassemblent une majorité de soldats autour de valeurs et de comportements identitaires partagés, mais elles relèvent également d'une logique dépassant le simple cadre des usages.

Une expérience collective

Dans les années 1910, la France est un pays où la consommation d'alcool est particulièrement importante⁸. Dans le seul cas du vin, la moyenne nationale s'établit aux alentours des 100-105 litres par personne et par an, atteignant plus de 200 litres dans certains centres urbains où se concentre une population ouvrière, clientèle principale des milliers de débits de boissons et de cafés qui peuplent les grandes villes françaises. Les différents alcools (eaux-de-vie, absinthe, apéritifs, vins de liqueur) et les vins ordinaires ou de crus sont consommés abondamment sur des bases plus ou moins régulières, lors des grandes fêtes par exemple. L'armée ne déroge pas à la règle et il n'est donc pas surprenant que dès 1901 une circulaire prescrive le ravitaillement en vins pour la troupe⁹ et qu'en 1914, en prévision du conflit, les autorités militaires décident d'assurer pour tous les soldats au combat un ravitaillement régulier en vin et en alcool.

⁶ Ces éléments sont indirectement abordés par deux travaux récents : Loez André, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010 et Saint-Fuscien Emmanuel, *À vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Paris, EHESS, 2011.

⁷ Lafon Alexandre, *La camaraderie au front*, Paris, A. Colin, 2014, p. 260.

⁸ Voir à ce sujet Nourrisson Didier, *Le buveur du XIXe siècle*, Paris, A. Michel, 1990.

⁹ Fillaut Thierry, « Les poilus bretons et le pinard : mythe et réalité », *Actes du Colloque « La Grande Guerre des Bretons »*, mai 2014. Actes à paraître.

Si la quantité d'alcool fournie au soldat reste la même durant tout le conflit (0,0625 l), il n'en va pas de même pour le vin. En effet, de 0,25 l par homme et par jour mobilisé dans la zone des armées en 1914, la ration de vin réglementaire passe à 0,5 l en 1916. À cette ration gratuite s'ajoute une ration payée par les « ordinaires » (prime d'alimentation versée par compagnie) ; celle-ci passe de 0,25 l en 1914 à 0,5 l en 1918. Au total, les hommes peuvent, de manière réglementaire, consommer entre 0,5 l et 1 l de vin par jour ; quantités réglementaires auxquelles s'ajoutent celles offertes pour des occasions exceptionnelles (permissions, promotions, célébrations, etc.) et celles que les soldats peuvent, sur leurs propres soldes, acquérir auprès des débits de boissons, coopératives ou camions-bazars qui se multiplient au front¹⁰.

En définitive, il est très difficile de quantifier la quantité moyenne d'alcool consommé au front. Pour la campagne 1917-1918, environ 11 M d'hl de vins sont réquisitionnés¹¹, soit une moyenne d'un peu plus d'un litre par soldat et par jour. Mais à ces quantités s'ajoutent les achats hors réquisitions et les vins vendus par des privés¹². En 1915, le docteur Camille Lian mène une enquête auprès de 150 soldats du RIT. Il en ressort qu'un buveur moyen consomme 1 à 1,5 litre de vin par jour. Mais une majorité de soldats boivent plus, entre 2 et 2,5 litres pour 38 % d'entre eux, jusqu'à plus de 3 litres pour 16 %¹³. On boit donc beaucoup au front comme le relèvent plusieurs témoignages. Ainsi le capitaine Jules Jeanbernat explique à sa femme que ses hommes « boivent à l'excès quand ils ont du vin, de ce vin qu'ils aiment par-dessus tout » (4 janvier 1915), avant d'ajouter quelques jours plus tard : « C'est surtout quand ils voient une bouteille de vin que nos hommes ne se retiennent plus, et quand ils en ont pris une, ils en prennent deux, trois » (11 janvier 1915)¹⁴. Dans son carnet de guerre, Robert Bresson de son côté raconte son arrivée au front, sa préparation vers les premières lignes et l'organisation de son temps libre : « Avant d'aller faire la sieste, nous recassons la croute, rebusons ferme car nous savons que ce soir, nous avons une petite promenade à faire, à la nuit tombante »¹⁵. Jean-Pierre Poutous, soldat béarnais affecté au 34eme RI de Mont-de-Marsan, abonde dans ce sens : « Je parie que depuis le mois de septembre il a bu assez de vin pour noyer St-Pée s'il le versait de chez lui étant, car ma chère, il en boit c'est terrible. Du reste tous boivent énormément et ils ont été contents quand le major a dit que l'eau était dangereuse et qu'il fallait en boire très peu¹⁶. »

¹⁰ Pour des informations plus précises sur le ravitaillement voir Ministère de la Guerre, *Les armées françaises dans la Grande Guerre, tome XI, la Direction de l'Arrière*, Paris, Impr. nation., 1937.

¹¹ Journal officiel de la République française (JORF), 12 novembre 1918, p. 9820.

¹² Gilbert Garrier estime que pour l'année 1917, il est consommé 12 M d'hl aux armées, ce qui nous semble en dessous de la réalité. C'est ce que confirme un rapport du sénateur Lebert en 1917, estimant qu'aux quotas réquisitionnés par les armées pour l'approvisionnement régulier, il faut ajouter la même quantité hors ravitaillement réglementaire (auquel il faut additionner les achats faits par les soldats à des structures privées). Voir Archives du Sénat : 69 S 122, *Rapport fait à la commission de l'armée sur le ravitaillement des armées en vin par M. André Lebert*, 7 juin 1917.

¹³ Dr Lian Camille, « L'alcoolisme, cause d'hypertension artérielle », *Bulletin de l'Académie de Médecine*, Tome 74, séance du 9 novembre 1915, p. 525-527.

¹⁴ Jeanbernat Jules, *Lettres de guerre : 1914-1918*, Paris, Plon-Nourrit, 1920, p. 83 et 90.

¹⁵ Bresson Robert, *Carnet de guerre*, coll. privée, p. 6.

¹⁶ Poutous Jean Pierre, *Correspondance*, coll. privée, 03 mai 1915.

De fait, il est fréquent de retrouver dans les témoignages des poilus des références récurrentes au vin et à l'alcool, popularisé dans l'argot des tranchées en « pinard » et « gniolle »¹⁷. Chez Dorgèles, cette présence est écrasante. Au long du texte des *Croix de bois*, témoignage romancé de son expérience au front, les termes de « vin » ou « pinard » reviennent à plus de 60 reprises et près d'une douzaine d'épisodes distincts leur sont consacrés.

Généralement, le vin dans les témoignages recoupe plusieurs symboliques. La première est incontestablement celle de la fraternisation et du partage (Fig. 1).



Fig. 1 : Artilleurs partageant une bouteille de pinard, s.d.

Source : fonds privés de l'auteur

Le vin est un élément clé de la sociabilité poilue : il participe au renforcement ou à la constitution de liens horizontaux de solidarité. Jacques Péricard dans ses souvenirs de campagne évoque ainsi les tranchées où « il n'y a pas d'indifférents, il n'y a pas même de camarades, il n'y a que des frères. Équitablement et généreusement, les provisions diverses sont partagées entre tous. Un quart de vin les arrose¹⁸. »

Significativement, le *Cafard muselé*, l'organe de presse des « Foyers du soldat », évoque un épisode entre deux poilus qui se solde par l'offrande d'un quart de vin de l'un à l'autre en signe de bonne entente après une mauvaise blague¹⁹. Le vin revêt ainsi une dimension symbolique forte, d'ailleurs reprise avec abondance par l'iconographie de l'époque (cartes postales, illustrations, caricatures). Il entre ainsi dans l'univers allégorique du poilu, et par analogie, renvoie à certaines valeurs cardinales du poilu combattant : fraternisation, solidarité et partage. Par ailleurs, très vite le pinard, dans une

¹⁷ Ce ne sont pas les seuls termes, il en existe une vingtaine. Pour plus de précisions, voir Dauzat Albert, *L'argot de la Guerre, d'après une enquête auprès des officiers et des soldats*, Paris, A. Colin, 1919.

¹⁸ Péricard Jacques, *Face-à-face, souvenirs et impressions d'un soldat de la grande guerre*, Paris, Payot, 1916, p. 246-248.

¹⁹ « Au jus là-dedans », *Le Cafard muselé*, n°8, 1er juillet 1917.

guerre qui revêt les atours d'un conflit de civilisation, prend une dimension patriotique très marquée. Depuis les dons de vin des pays viticoles (comme le Languedoc ou l'Aquitaine) pour les soldats au front, à l'iconographie qui appelle à « réserver le vin aux poilus »²⁰, en passant par la multiplication des chants patriotiques dans lesquels le vin joue un rôle fondamental, tel le « Vin de la victoire » de Codini et Favart dès 1914-1915, la boisson sert de support et de relai à l'élan propagandiste d'union nationale. Il n'est ainsi pas surprenant de lire chez les docteurs Huot et Voivenel que « le pinard aura été un des facteurs primordiaux de la résistance des poilus et de la victoire »²¹.

Ceci explique en grande partie la grande attention que l'on porte au ravitaillement en alcool et, surtout, en vin. Préoccupation constante, il s'agit alors de s'assurer de son bon arrivage, jusqu'aux premières lignes parfois comme en témoigne, depuis le front, le lieutenant René Nicolas dans son *Carnet de campagne* :

Le ravitaillement se fit très mal. Les cuisiniers avaient à faire dans les boyaux embourbés le long et dur trajet qui nous avait coûté tant d'efforts. Ainsi, ils ne rapportèrent que du café froid, de la viande toute couverte de terre et des légumes qu'il fallut jeter. Seul le vin arriva intact. J'avais pris la précaution de le faire mettre dans des bidons hermétiquement bouchés et bien que les hommes de corvée fussent tombés plusieurs fois, soit en glissant, soit culbutés par les souffles d'obus, le pinard arriva intact, pour notre plus grande joie.²²

Et lorsque ce ravitaillement réglementaire n'est pas possible, on se lance dans la « chasse au pinard », pratique qui ici aussi rejoint une autre dimension symbolique du soldat : le système D ou la débrouille. Les soldats, dont certains sont capables de flairer « instinctivement le pinard à une grande distance »²³, se lancent alors dans des stratégies diverses pour trouver la divine boisson : caves abandonnées, estaminets, vins « empruntés » à d'autres unités. En définitive, les moyens de s'approvisionner et de boire plus que de raison sont nombreux, tout autant que les motivations : la lutte contre l'ennui²⁴ ; vertus cathartiques de l'alcoolisation face aux horreurs de la guerre²⁵, la perte des compagnons ou l'éloignement des proches ; célébrations multiples, formes de sociabilisation héritées de la vie civile. Ainsi, Octave Bouyssou du 18^e RI raconte à la fois les scènes d'ivresse qui suivent le retour traumatisant du Chemin des dames et celles – « sans excès » précise-t-il – qui célèbrent la Sainte-Barbe 1916²⁶.

²⁰ Concours de dessin de la ville de Paris en 1916 ou diverses cartes postales.

²¹ D^{rs} Huot Louis et Voivenel Paul, *La psychologie du soldat*, Paris, La Renaissance du livre, 1918, p. 66.

²² Lieutenant Nicolas René, *Carnet de Campagne d'un officier français*, B. Sanborn ed., Chicago, 1919, p. 58-59.

²³ Barthas Louis, *Carnets de guerre*, Paris, Maspero, 1982, p. 350.

²⁴ Cf. Cochet F., « 1914-1918 : l'alcool aux armées... », *art. cit.*

²⁵ Frédéric Rousseau évoque le « bouclier artificiel » de l'alcool. Cf. Rousseau Frédéric, *La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, 1999, p. 174.

²⁶ Bouyssou Octave, *Campagne contre l'Allemagne, 1918-1919. Mon journal*, Paris, Ed. des Trois Orangers, 2008.

On comprend dès lors que la perte de vin soit une catastrophe²⁷ et que, surtout, ce dernier recouvre des dimensions surpassant largement la simple pratique individuelle ou de fraternisation. À cet égard, cette pratique s'opère alors dans un cadre mental qui dépasse la simple consommation et confine à une instrumentalisation qui, elle aussi, sert les intérêts des autorités militaires et politiques.

Un outil d'instrumentalisation et de contrôle

Au-delà de la simple propagande et des effets de la consommation sur le raffermissement des liens sociaux entre compagnons de tranchées, les autorités ont rapidement compris les avantages et les intérêts relatifs à la thématique du vin et de l'alcool au front. Dès lors, ces enjeux recourent des ressorts psychologiques qui s'opèrent dans des espaces variables et des thématiques particulières, mais se rejoignant autour de l'objectif essentiel de ces stratégies : le contrôle des troupes.

Dans le cas de la propagande anti-allemande, ce contrôle passe par l'imprégnation d'une idéologie factice et artificielle, celle de la définition de l'ennemi tel une brute et un barbare. On rejoint ici dans ce contexte les luttes idéologiques qui font de la Première Guerre mondiale, dès août 1914, une guerre de civilisation, opposant démocraties aux régimes autoritaires, Français civilisés aux « barbares boches »²⁸. Ainsi, dans l'iconographie ici encore, l'Allemand est sans cesse représenté en pilleur de caves, éventreur de barrique (doc. 2) ou mauvais buveur.



Fig. 2 : Carte postale, 1914-1918
Source : fonds privés de l'auteur

²⁷ Un soldat en insulte un autre dans *Les Croix de bois* après qu'il eut renversé les bouteillons. Cf. Dorgelès Roland, *Les Croix de bois*, Paris, A. Michel, 1919 (réed. Poche, 2007), p. 123.

²⁸ Voir Krumeich Gerd, « Réalité et propagande : la barbarie allemande », *L'Histoire*, n° 225, 1998, p. 44.

Encore plus symboliquement, en 1916, une affiche réalisée pour les Journées de l'Hérault en 1916²⁹ l'associe au phylloxéra, la maladie qui ruina la vigne métropolitaine à la fin du XIXe siècle. Or si l'on accepte le fait que pour des militaires allemands en territoire conquis, se servir chez l'habitant fait partie des pratiques classiques, le buveur allemand n'est en réalité pas différent du buveur français. Dans ses carnets de campagnes, Xaver Haussler, sous-officier allemand au 123^e RI écrit le 8 septembre dans la Meuse : « Aujourd'hui, rien à manger, mais nous buvons du vin et du bon !³⁰ ». Par ailleurs, l'iconographie révèle parfois des soldats allemands en train de boire du vin rouge, avec plaisir. On est ainsi loin de la dichotomie véhiculée par certains auteurs tels le poète Jean Richepin pour qui le barbare, auquel il voue une « haine tenace », menace notre « vin de lumière »³¹, tandis que de son côté, Pierre Viala dans *L'Avenir viticole de la France après la guerre* en 1916 reproche aux Allemands d'avoir imité les vins français pour mieux les remplacer avec des vins de qualité médiocre sur le marché international³². La construction idéologique d'un Allemand brutal jusque dans ses goûts relève de la pure artificialisation mentale, articulée autour des conditions de l'occupation dans les départements envahis et des inclinaisons des peuples germaniques pour les alcools forts et la bière. Mais c'est oublier que l'Allemagne est avant la guerre l'un des principaux clients étrangers des négociants français et que, surtout, on pourrait étendre l'analogie assimilant les peuples amateurs d'alcool ou de bière à des barbares à l'ensemble des populations du Nord et de l'Est de la France. En ce sens, l'intégration dans les mentalités collectives de l'Allemand pilleur et gaspilleur de la prodigalité vinicole française est un indéniable succès du bourrage de crâne.

Dans un autre domaine, celui du ravitaillement, cette instrumentalisation bâtie autour du vin et de l'alcool se révèle particulièrement efficace. En effet, la paradoxale attitude des autorités militaires dans leur gestion des boissons alcoolisées amène à réfléchir sur les motivations des distributions de vin et d'alcool et sur la mise en place de structures permettant d'écouler le ravitaillement. De manière régulière, l'une des justifications de ces distributions repose sur le soutien moral³³ des troupes et sur leur rafraîchissement. Ainsi, le vin sert-il dans de nombreux cas de substitution à une eau de mauvaise qualité comme le fait remarquer Jean Pouzoulet, chasseur alpin. Alors dans les Vosges en août 1915, il note : « Notre séjour dans ce secteur était pénible, souvent sous de violents bombardements, la chaleur et la soif car nous ne touchions qu'un quart de vin et un quart de café par jour. » Ce sont là ses deux seules sources potables de

²⁹ ADH : 2 R 783, Affaires militaires et organismes en temps de guerre, Organisation de l'armée, Œuvres de guerre, collectes, Journée de l'Hérault (15 oct. 1916). Elle est organisée au profit des poilus en octobre 1916. Les profits des ventes réalisées pendant cette journée sont reversés pour les œuvres caritatives de soutien aux soldats.

³⁰ Service historique de la défense (SHD désormais) : 25 N 34, Régiments d'infanterie, 57^e régiment d'infanterie, Divers, Journal de marche du sous-officier Haussler.

³¹ Richepin Jean, « Aux Latins », *Poèmes durant la guerre (1914-1918)*, Flammarion, Paris, 1920, p. 41-42

³² Viala Pierre, *L'Avenir viticole de la France après la guerre*, Paris, 1916, p. 17 et sq.

³³ Sur cette notion, voir Watson Alexander, « Morale », dans Winter Jay (Ed.), *The Cambridge History of the First World War Volume 2: The State*, Cambridge University Press, Cambridge, 2014, p. 174-195.

rafraîchissement car la seule source à proximité consistait dans l'eau « coulant au fond d'une tranchée dont les abords étaient pleins de cadavres et avait mauvaise odeur³⁴. » Ses propos sont confirmés devant l'Académie de Médecine à plusieurs reprises, dont en novembre 1915 lors d'un débat sur l'alcoolisme : « Au moins dans les troupes que nous observons, les hommes se contentent, en général, comme boisson, du vin fourni par le ravitaillement³⁵. » La distribution du pinard au front est donc attendue avec grande impatience comme le décrit Robert Bresson dont l'arrivée dans la zone des avants se fait en compagnie du ravitaillement³⁶. L'alcool, quant à lui, est distribué pour d'autres raisons. La gnôle sert principalement à revigorer et à maintenir les sens en éveil. Émile Jourdan, soldat au 308e RI fait part de ses sentiments à ce sujet en mai 1916 : « Depuis un certain temps, la gnôle ne nous fait plus défaut et nous n'en avons depuis la guerre fait jamais un si long usage. Veulent-ils nous remonter un peu, car vraiment nous sommes bien faibles et la moindre petite fatigue nous couche par terre³⁷. »

Le commandement n'hésite pas à fournir à ses hommes des doses supplémentaires en cas d'attaque à venir. Si cette pratique n'est pas généralisée et peut être sujette à controverse³⁸, elle est attestée à divers endroits comme en témoigne, parmi d'autres sources, le philosophe Alain dans ses mémoires, indiquant que la gnôle guérit de la peur au moment de l'assaut³⁹. Au même titre, en mai 1917, un télégramme crypté adressé au quartier général de la VIe armée réclame l'autorisation d'accorder une allocation supplémentaire d'eau-de-vie à toutes les troupes pour le jour de l'attaque⁴⁰.

C'est là tout le paradoxe d'une armée française qui, dès 1915 cherche à encadrer la consommation de boissons alcoolisées par ses soldats (l'alcool tout d'abord, interdit à la vente dès 1915, puis le vin ensuite, strictement encadré⁴¹) mais qui s'appuie largement sur ces produits pour maintenir la mobilisation des troupes voire supposément renforcer leur engagement. Le ravitaillement et son organisation sont donc soumis, tout comme la propagande, à des logiques d'instrumentalisation. D'ailleurs lorsqu'il est question de la généralisation des coopératives militaires, on aborde bien le ravitaillement comme un outil de contrôle des troupes⁴² et dans leurs pratiques de distribution de rations supplémentaires, les gradés savent également jouer sur ce levier-là pour assurer leur mainmise sur les soldats⁴³.

³⁴ ADH : 172 J 2, Archives d'origine privée, Fonds J. Pouzoulet, Lettres du 22-23 août 1915.

³⁵ Dr Lian Camille, « L'alcoolisme, cause d'hypertension ... », *art. cit.*, p. 526.

³⁶ Bresson R., *Carnet de...*, *op. cit.*, p. 7.

³⁷ ADH : 1 J 1717, Archives d'origine privée, Fonds isolés, Fonds E. Jourdan, lettre du 20 mai 1916.

³⁸ Cru Jean-Norton, *Du témoignage*, Paris, Gallimard, 1930, p. 34.

³⁹ Alain (Chartier Émile dit), *Souvenirs de guerre*, Paris, P. Hartmann éd., 1937, p. 70.

⁴⁰ SHD : 16 N 2644, Grand Quartier Général, Direction de l'Arrière, Ravitaillement, télégramme crypté et sa réponse, 4 mai 1917.

⁴¹ Voir SHD : 16 N 1575, Grand Quartier Général, 2^e Bureau, Circulations, Relevé chronologique des principaux ordres, instructions, directives relatifs à la vente et à la circulation de l'alcool dans la zone des armées (1915-1919).

⁴² Cauboue Pierre, « Les coopératives militaires pendant la guerre », *Revue d'économie politique*, 31^e année, février 1917, p. 298.

⁴³ De nombreux exemples tant dans les témoignages que dans les archives de l'armée illustrent cette pratique.

Toutefois, si le vin est un facteur primordial de l'unité au sein de l'armée française, il participe également à fragiliser celle-ci en étant le moteur de nombreux désordres.

L'ivresse et ses excès : facteurs de dérives

Dans ses souvenirs de guerre, Paul Duval-Arnoult présente avec une certaine tendresse les personnalités de son unité. Un des chapitres est consacré au « Pochard », « un brave type mais [qui] a un gros défaut Il reçut jadis une balle dans la tête. Quand elle fait des siennes, ça lui donne le cafard ; pour noyer celui-ci, il boit et, dame, quand il a bu, il n'est guère commode à manier⁴⁴. »

L'ivresse, ici personnifiée par le Pochard, représente, à divers degrés pour l'armée, un réel problème et un vrai danger, qui sont nécessaires d'être jugulés.

L'ivresse, une forme passive de résistance à la guerre

Face à la pression de la « montée en ligne », l'abus de boisson peut clairement apparaître comme un levier pour ne pas aller combattre. Stéphane Tison et Hervé Guillemain rappellent ainsi le cas de ce soldat interné pour alcoolisme et qui avoue avoir bu « pour se soustraire à la loi militaire⁴⁵. » De son côté, dans son étude sur l'entrée en guerre en 1914, Jean-Jacques Becker évoque les cas de citoyens qui ne se présentent pas au moment de la mobilisation en raison de leur état d'ébriété, représentant ici une forme de résistance passive à l'implication dans une guerre que l'on subit : sur trois conseils de guerre étudiés entre septembre et octobre 1914, 36 cas d'insoumission, de désertion ou de cris séditieux sont relevés. Dans 8 d'entre eux (soit 22 %), l'ivresse est évoquée comme la cause ou l'une des causes du délit⁴⁶. Il ne faut ainsi pas croire que le refus de combattre ne se révèle spontanément que lors des grandes mutineries collectives de 1917. Comme le relève A. Loez,

avant le printemps 1917 [...] la réticence à la guerre se manifeste alors par différentes pratiques, légales ou illégales, individuelles ou collectives. [...] Ainsi, on voit se déployer dès le début de la guerre de très nombreuses stratégies d'évitement, qui conduisent des mobilisables à rechercher des affectations peu dangereuses.⁴⁷

⁴⁴ Duval-Arnoult Paul, *Crapouillots. Feuilletts d'un carnet de guerre*, Paris, Plon, 1916, p. 59

⁴⁵ Guillemain Hervé et Tison Stéphane, *Du front à l'asile, 1914-1918*, Paris, Alma éd., p. 45.

⁴⁶ Becker Jean-Jacques, *1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 358-363.

⁴⁷ Loez A., *14-18. Les refus...*, *op. cit.*, p.103.

L'auteur évoque « la course au filon », le bon conseil donné par un proche ou un camarade. Mais pour ceux qui n'en ont pas, l'alcool semble demeurer le dernier refuge, la dernière échappatoire, le dernier asile accueillant permettant de faire face à la pression de la guerre et du discours public, articulés autour du devoir et de l'éloge du sacrifice.

En tout état de cause, l'ivresse semble également être un moyen d'affirmer son refus d'obéissance dans un contexte de tension et de contrôle social, où le poids de l'opinion publique vis-à-vis de ceux qui refusent le combat est trop lourd à porter. Les sources permettent ainsi de repérer un certain nombre de soldats se rendant à la mobilisation ivre. Citons l'exemple de Joseph Sigala le 4 août 1914 qui se présente au cantonnement de Lunel ivre et menace, avec un couteau, les soldats présents qui ne veulent pas le laisser dormir sur place⁴⁸. Si l'évènement en lui-même n'est pas très significatif, les insultes qu'il professe à l'encontre des supérieurs et de l'état-major sont, elles, révélatrices des difficultés pour certains mobilisés à s'intégrer dans le cadre rigide et autoritaire de l'armée. Ces difficultés d'intégration, révélées par le refus d'obéissance dans certains cas, voire les coups et blessures sur un supérieur dans d'autres, mettent en évidence le mal-être de certains soldats face à une situation de stress et de contraintes. Dans ce cas, le recours à l'alcool est une solution d'autant plus facile que les boissons alcoolisées – le vin surtout – sont facilement et largement disponibles au front ou près des cantonnements. Lorsque les soldats redescendent des premières lignes, le plus souvent avec un pécule accumulé pendant plusieurs jours, et qu'ils se rendent dans les lignes arrières ou les cantonnements, ils disposent de « nombreuses occasions de s'enivrer⁴⁹. » Là, les dérapages sont nombreux, notamment vis-à-vis des supérieurs. Ainsi, dans la Meuse en février 1916, un soldat du 91^e RI rentre saoul à son cantonnement. Il veut uriner dans son local, ce à quoi s'opposent ses camarades. La discussion dégénère et le soldat frappe ses camarades avant d'insulter son supérieur⁵⁰. Ces cas se répètent régulièrement, dans toutes les armées et jusque dans les garnisons où ces cas d'insubordination ne sont pas rares⁵¹.

En définitive, si dans les registres des conseils de guerre, l'ivresse est peu sanctionnée⁵², lorsqu'on approfondit les recherches au niveau des dossiers d'instruction, celle-ci est largement présente, parfois jusqu'à 50 % des cas comme l'indique le greffe du Conseil de guerre de la 29^e division d'infanterie⁵³. Mais l'ivresse peut également apparaître comme une excuse à une attitude répréhensible. De fait, si elle est récurrente dans les dossiers de procédures des tribunaux militaires, les accusés cherchent parfois à s'en servir pour minorer leur responsabilité et bénéficier de circonstances atténuantes.

⁴⁸ ADH : 2 R 909, Organisation de l'armée, Justice militaire, Conseil de guerre (Montpellier), Dossier Joseph Sigala, jugement n°139/1087, août 1914.

⁴⁹ Cauboue P., « Les coopératives... », *art. cit.*, p. 298.

⁵⁰ SHD : 11 J 6, Justice militaire, Conseil de guerre, Dossier Adolphe Laé, jugement n°3/89, avril 1916.

⁵¹ Citons par exemple le cas d'un soldat de seconde classe qui à Carcassonne est ivre, insulte et menace son sergent en août 1914. Cf. ADH : 2 R 910, Organisation de l'armée, Justice militaire, Conseil de guerre (Montpellier), Dossier Albert Lalanne, jugement n°162/1089, septembre 1914.

⁵² Pour le conseil de guerre de la III^e Armée, sur les 1035 jugements rendus entre août 1914 et février 1919, seuls 4,3 % sanctionnent « l'ivresse publique et manifeste ». Cf. SHD : 11 J 38, Justice militaire, Conseil de guerre, Registre des jugements rendus, III^e Armée, août 1914-février 1919.

⁵³ Cité par Bach André, *Fusillés pour l'exemple, 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2003, p. 474.

Ainsi, en 1916, le soldat Magnouloux est présenté devant le Conseil de guerre pour « voies de fait envers un supérieur » et « blessures par imprudence »⁵⁴. Si Magnouloux prétend avoir commis les faits « entre deux vins », les témoins assurent qu'il n'était pas en état d'ébriété.

Dans tous les cas et sous toutes ses formes, l'ivresse représente indubitablement un véritable danger pour l'ordre militaire.

Un obstacle à l'ordre militaire

Au-delà de ces manifestations individuelles qui symbolisent une approche personnelle contrastée de l'engagement, l'implication de l'alcool et du vin dans les rapports hiérarchiques au sein de l'armée française fragilise ces derniers. Ces transgressions sont multiples et, au-delà de leurs conséquences directes sur les relations hiérarchiques⁵⁵, elles remettent en cause l'ordre guerrier et militaire.

Le premier impact concerne l'accroissement des tensions et des facteurs de risques dans la zone des armées. L'ivresse massive – et souvent collective – met en péril l'efficacité des unités et, par capillarité, les stratégies locales ou globales des états-majors. Ainsi, en 1914, Alphonse Gallienne, soldat au 304^e RI, raconte les jours de marche qui suivent la retraite désastreuse de son régiment dans la Meuse. Une fois cantonnés dans un petit village lorrain le 23 août, les hommes en profitent pour faire la fête et s'enivrer, mais alors que son unité doit repartir après un ordre du commandement, « beaucoup sont malades de boire » alors qu'ils se dirigent vers l'ennemi, affaiblis par les quantités d'alcool ingurgitées⁵⁶. Louis Barthas, pour sa part, relate un épisode durant lequel les hommes de son escouade sont tellement saouls qu'ils provoquent les inquiétudes de leur sergent. En effet, ce dernier craint que leurs éclats de voix ne rameutent une patrouille allemande tandis que certains se perdent dans un secteur rempli de mines⁵⁷. Dans le même esprit, Paul Duval-Arnoult relate l'inconscience du pochard de son unité qui, par bravade, se dresse sur le parapet, à la grande crainte de ses compagnons d'armes, apeurés « des conséquences qu'allait sans doute avoir le quart de vin bu en trop⁵⁸ ». D'ailleurs, les gradés s'inquiètent de ces comportements à risques, engageant la sûreté même des unités. En novembre 1914, le capitaine Jeanbernat regrette amèrement que ses hommes, lorsqu'ils boivent trop, « sont rendus alors bruyants, au détriment souvent de notre sûreté »⁵⁹.

⁵⁴ SHD : 11 J 2291, Justice militaire, Conseil de guerre, Dossier Claude Magnouloux, jugement n°111/243, avril 1916.

⁵⁵ Voir Saint-Fuscien E., *À vos ordres ?...*, *op. cit.*, p. 102-104.

⁵⁶ Gallienne Alphonse, *Carnet de guerre*, Coll. privée.

⁵⁷ Barthas L., *Carnets de...*, *op. cit.*, p. 516.

⁵⁸ Duval-Arnoult P., *Crapouillots...*, *op.cit.*, p. 61.

⁵⁹ Jeanbernat J., *Lettres de guerre...*, *op. cit.*, p. 82.

La consommation de boissons alcoolisées semble être également l'un des biais utilisés par les Allemands pour obtenir des informations. C'est là aussi un risque majeur car les hommes, saouls, se montrent à la fois moins prudents et plus diserts avec les étrangers, révélant parfois des détails stratégiques coûteux pour les dispositifs de défense ou d'attaque sur le front. Si l'iconographie reprend ce thème avec une certaine abondance, mettant en jeu des mercantis curieux, avides de détails sur les positions des unités et leurs opérations⁶⁰, certains témoignages accréditent ces inquiétudes. Si le capitaine Hassler dans ses carnets nous apprend qu'il a fait arrêter deux hommes se faisant passer pour des fermiers et qui distribuaient de grandes quantités de vin aux hommes en septembre 1914⁶¹, un autre commandant d'unité, le capitaine Jeanbernat, nous révèle qu'il a fait fusiller en novembre de la même année un homme et son fils qui avaient vendu beaucoup de vin à ses hommes pour une somme modique dans la région de Nancy. Après que les soupçons se furent portés sur lui en raison de son attitude intrigante et de son insistance pour « s'insinuer dans les retranchements que nous organisons », un téléphone est découvert dans sa cave et il avoue être payé par l'Allemagne pour renseigner sur le mouvement des troupes françaises⁶². Dans le cadre de ce qui s'apparente également à une guerre de renseignements, la consommation de vin apparaît ici comme un levier stratégique pour tromper la vigilance des soldats et mettre en danger leurs unités.

Par ailleurs, cette consommation excessive amène à rompre avec la notion de solidarité, fondamentale aux armées et à l'arrière en temps de guerre, surtout alors que s'est construite en France une logique collective d'effort commun autour de la notion d'Union sacrée. De fait, les archives regorgent de cas de bagarres, de querelles, d'altercations tant entre soldats qu'avec des civils. Ces épisodes qui mettent à mal la notion d'esprit de corps -pourtant essentielle dans une période de sacrifice commun- prennent plusieurs formes. Ils vont de la réprobation de camarades « presque tous grisés » qui font « toute la nuit un chambard épouvantable »⁶³ aux bagarres entre soldats, dans les cantonnements ou les estaminets. Marcel Étévé regrette ainsi que son ordonnance ne puisse « être au cantonnement sans se saouler affreusement ; hier, il a fichu des torgnoles à un copain »⁶⁴. Il y a les vols également, tel ce soldat réserviste coupable d'avoir dérobé le porte-monnaie de deux autres soldats pour payer des tournées dans les bistrotts du coin⁶⁵. Mais cette rupture dans la solidarité se fait également avec des personnes extérieures à l'armée, souvent en raison de la combinaison de l'alcool et des effets de groupe⁶⁶. Il peut s'agir de civils dans les villes de garnisons, insultés par des soldats saouls⁶⁷, souvent selon la même logique : celle de la critique du civil embusqué et peu

⁶⁰ Voir par exemple « Le bon commerçant », *La Baïonnette*, n° 69, octobre 1916, p. 684.

⁶¹ Capitaine Hassler, *Ma campagne au jour le jour (août 1914-Dec 1915)*, Paris, Perrin, 1917, p. 63.

⁶² Jeanbernat J., *Lettres de guerre...*, *op. cit.*, p. 61.

⁶³ Témoignage de Raoul Dumas, cité par Lafon A., *La camaraderie...*, *op. cit.*, p. 260.

⁶⁴ Étévé Marcel, *Lettres d'un combattant*, Paris, Hachette, 1917, p. 164.

⁶⁵ ADH : 2 R 913, Organisation de l'armée, Justice militaire, Conseil de guerre (Montpellier), Dossier Achille Straub, jugement n° 554/24981, novembre 1914.

⁶⁶ Cronier Emmanuelle, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013, p. 182, plus particulièrement dans le cas de Paris.

⁶⁷ ADH : 2 R 914, Organisation de l'armée, Justice militaire, Conseil de guerre (Montpellier), Dossier Delmas Pierre, jugement n°255/10992, décembre 1914.

respectueux du sacrifice des poilus. Régulièrement, les altercations ont lieu avec les forces de l'ordre qui veillent à faire respecter les lois, notamment sur la consommation des boissons alcooliques. En 1916 dans la Somme, Barthas évoque la rumeur de la pendaison de deux gendarmes par des poilus à qui on interdisait de se rendre dans les villages pour se réapprovisionner en vin⁶⁸. Au front, les pillages dans les maisons abandonnées ou non sont fréquents, le plus souvent à la recherche de pinard ou d'autres boissons alcoolisées qui pourront agrémenter les parties de manille ou la soirée. À cet égard, le caporal H. Bury décrit la commune de Villeron « sérieusement éprouvée par l'armée française qui a tout mis au pillage [...] et c'est ainsi dans chaque village où nous passons »⁶⁹.

La consommation excessive de vin, et par extension de boissons alcoolisées, prend donc une part significative dans les dérives imputées à l'armée française, principalement celles qui remettent en question l'ordre militaire comme le décrypte la typologie ci-dessous.

Typologie de la remise en cause de l'ordre guerrier par l'ivresse dans l'armée française				
Conséquences principales	<i>Facteurs de risques et de tensions</i>	<i>Mauvaise image de l'armée</i>	<i>Rupture de l'esprit de corps</i>	<i>Refus de combattre</i>
Causes	Bruit en présence de l'ennemi	Pillages	Bagarres/ Agressions	Se soustraire à la mobilisation
	Bravades	Débauche	Vols	Échappatoire psychologique
	Espionnage	Altercations	Inimitiés/exclusion	Décompression
	Discipline	Pratiques illégales	Insubordination	Stratégies d'évitement

Si les explications sont multiples, notamment la dimension purgative d'une consommation qui permet de se défaire du poids de la guerre et de libérer la parole, il n'est pas surprenant de retrouver dans les mouvements de contestation collectives de 1917 la présence d'hommes en état d'ébriété, l'alcool faisant office pour André Loez d'accompagnateur et de facilitateur des revendications⁷⁰. Toutefois, contrairement aux théories d'Adam Zientek, il ne faut pas voir dans ces mouvements collectifs des hordes de soiffards, majoritairement saouls⁷¹. En effet, à plusieurs reprises, il est ostensiblement fait mention d'une absence d'alcool lors de ces rassemblements, preuve évidente d'une volonté de montrer qu'il s'agit de manifestations raisonnées et aux motivations

⁶⁸ Barthas L., *Carnets de...*, op. cit., p. 351.

⁶⁹ Bury Henri, *Cahier de notes*, coll. privée, p. 13.

⁷⁰ Loez A., *14-18. Les refus...*, op. cit., p. 205.

⁷¹ Zientek Adam, *Rum and Blood: Alcohol, Morale, and Discipline in the French and British Armies on the Western Front, 1914-1918*, project presentation online.

rationnelles. Dans bien des situations, l'ivresse, plus qu'un facteur ou un symptôme, s'apparente ici à un déclencheur ou à un médiateur, rôle, qu'en définitive, elle joue tout au long de la guerre.

Conclusion

En guise de conclusion, il convient de rappeler l'ambiguïté des rapports au sein de l'armée française vis-à-vis de la consommation de boissons alcoolisées.

Ces dernières, sur divers plans, participent pleinement à la constitution d'une identité nécessaire à la cohésion militaire sur et en dehors du front. Attestée dès avant la guerre, elle prend avec celle-ci la dimension d'une pratique collective massive dont le partage et la récurrence attestent d'une imprégnation de l'univers combattant des troupes françaises dès 1914. Armes de propagande et de contrôle des masses pour les autorités, vins et alcools se révèlent être, à l'échelle des individus, des leviers d'assimilation, d'intégration et de soutien pour les soldats. Leur consommation, collective ou individuelle, s'articule ainsi manifestement avec les impératifs de l'effort de guerre, notamment dans sa dimension unitariste.

À l'inverse, ces pratiques, souvent synonymes de dérives et de troubles, confrontent les soldats et les autorités militaires à la remise en question de l'ordonnancement militaire aménagé autour du respect de la hiérarchie, de la solidarité nationale et de l'acceptation de l'ordre guerrier. Ceux-ci sont, à diverses échelles, questionnés non pas dans leurs fondements mêmes, mais plus généralement dans leur mise en application et dans leur quotidienneté. Face aux risques que de tels comportements sous-tendent et dont les raisons sont multiples, l'état-major réagit, le plus souvent en cherchant un compromis entre les intérêts généraux et les situations particulières, voire en adoptant des positionnements ambigus, soucieux du soutien du moral des troupes, mais aussi de la protection de l'autorité militaire.

Dans les deux cas, l'ivresse participe de l'histoire sociale de l'armée française pendant la Grande Guerre, tant par ses aspects symboliques que par ses impacts dans les processus de vectorisation de l'idéal combattant ou, au contraire, de résistance à la guerre.

Bibliographie indicative

- Bach André, *Fusillés pour l'exemple, 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2003.
Becker Jean-Jacques, *1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1977.
Cochet François, « 1914-1918 : l'alcool aux armées. Représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/2 n° 222, p. 19-32.
Cronier Emmanuelle, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013
Fillaut Thierry, « La lutte contre l'alcoolisme dans l'armée pendant la Grande Guerre : principes, méthodes et résultats », dans Guignard Laurence, Guillemain Hervé et Tison

- Stéphane (dir.), *Expériences de la folie. Criminels, soldats, patients en psychiatrie (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, PUR, 2013, p. 141-152.
- Guillemain Hervé et Tison Stéphane, *Du front à l'asile, 1914-1918*, Paris, Alma éd., 2013.
- Lafon Alexandre, *La camaraderie au front*, Paris, A. Colin, 2014.
- Loez André, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010.
- Rousseau Frédéric, *La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, 1999.
- Saint-Fuscien Emmanuel, *À vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Paris, EHESS, 2011.
- Watson Alexander, « Morale », dans Winter Jay (Ed.), *The Cambridge History of the First World War Volume 2: The State*, Cambridge University Press, Cambridge, 2014, p. 174-195.

Biobibliographie

Stéphane Le Bras est maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Clermont-Auvergne. Ses travaux portent principalement sur l'histoire vitivinicole (plus particulièrement sur les pratiques et représentations qui configurent les marchés et la consommation) ainsi que sur les réseaux et logique de distribution en temps de guerre (XIXe-XXe siècle).

Publications récentes sélectionnées

Les petits vignobles : des territoires en questions, Rennes-Tours, PUR-PUFR, Collection « Tables des hommes », 2017.

« Le retour est-il possible en économie ? Le cas du marché des vins français (fin XIXe siècle-années 1950) », in Dornel Laurent (dir.), *Le Retour. Espaces, fractures, transitions*, Pau, Presses universitaires de Pau, 2017.

Le Bras S., « Entre intérêts particuliers et intérêt général. De la difficulté d'être un corps intermédiaire : le cas des syndicats patronaux dans le négoce des vins languedociens (années 1880-années 1930) » in Gavignaud-Fontaine Geneviève et Larguier Gilbert (dir.), *Corps intermédiaires et vignerons en Languedoc (1704-1939)*, Perpignan, PUP, 2016, p. 87-108.

« Sète, "port du vin", et son approvisionnement de la crise phylloxérique aux années 1960 : un siècle de crise en crise », in Le Mao Caroline et Meyzie Philippe (dir.), *L'approvisionnement des villes portuaires en Europe, du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2015, p. 451-466.

« Ordre et désordres dans la filière viti-vinicole des Basses Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale », in Jalabert Laurent et Le Bras Stéphane (dir.), *Les Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale*, Pau, CAIRN, 2015, p. 41-65.

« Vin, littérature de guerre et construction identitaire. Le cas des soldats languedociens pendant la Grande Guerre », *Siècles*, n° 39-40 « Littératures, identités régionales et Grande Guerre », 2015